

Descriptif du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2015

La Motte-Fanjas, le 25 mai 2015

1) Date de l'Assemblée Générale ayant autorisé le programme de rachat d'actions et décision de mise en œuvre :

- Autorisation du programme : Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2015
- Décision de mise en œuvre : Conseil d'administration du 21 mai 2015

2) Nombres de titres de capital détenus par la Société et répartition par objectif:

- Au 20 mai 2015, la Société détenait 18 733 actions propres, soit 0,21 % du capital.
- Les actions actuellement auto-détenues sont affectées au contrat de liquidité.

3) Objectifs du programme de rachat :

Les achats pourront être réalisés en vue de :

- l'animation du marché secondaire des titres par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- la couverture de plans d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés ou des mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues par la loi ;
- la remise des actions en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- l'annulation des titres par voie de réduction de capital à des fins notamment d'optimisation du résultat net par action, sous réserve de l'adoption de la résolution ci-après visant à autoriser le Directoire à réduire le capital social.

Les opérations d'achats, de cessions, d'échanges ou de transferts de ces actions pourront être effectuées, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment et par tous moyens, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique, et

notamment par voie de transfert de bloc de titres, par l'exercice de tout instrument financier ou utilisation de produits dérivés.

4) Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la Société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat :

Le nombre de titres à acquérir, en vertu de cette autorisation, ne pourra, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce, excéder dix pourcent (10 %) du nombre total d'actions composant le capital social de la Société, étant précisé que cette limite s'applique à un montant du capital social de la Société qui sera ajusté, le cas échéant, pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée générale. Le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5 % de son capital social.

A titre indicatif, compte tenu du nombre d'actions auto-détenues en date du 20 mai 2015, soit 18 733 actions propres représentant 0,21 % du capital, le nombre maximum d'actions pouvant être achetées dans le cadre de cette autorisation s'élève à 894.246 actions (soit environ 9,79 % du capital).

Le prix maximum d'achat des actions dans le cadre de ce programme de rachat est égal à 16 euros.

Le montant global affecté au programme de rachat d'actions ne pourra excéder 1.500.000 euros.

5) Durée du programme de rachat :

18 mois à compter de l'autorisation donnée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2015, soit jusqu'au 21 novembre 2016.

A propos de McPhy Energy

McPhy Energy est le spécialiste des solutions hydrogène dédiées au stockage d'énergie et aux applications industrielles. Fort de sa technologie exclusive de stockage d'hydrogène sous forme solide et de sa longue expertise dans la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, McPhy Energy conçoit et fabrique des équipements flexibles de production et de stockage.

Ces solutions respectueuses de l'environnement offrent des avantages uniques de sécurité, d'indépendance et de simplicité d'utilisation. Elles s'adressent aux secteurs des énergies renouvelables, de la mobilité et de l'industrie.

Le groupe dispose de 3 sites de conception et de production en France, Allemagne et Italie, d'un laboratoire de R&D en France et de 3 filiales de commercialisation en Amérique du Nord, Asie-Pacifique et Russie-Europe de l'Est-Asie Centrale.

McPhy Energy est coté sur Euronext Paris (compartiment C, code ISIN : FR0011742329, code mnémorique : MCPHY).

www.mcphy.com

Relations presse McPhy Energy

Calyptus

Marie-Anne Garigue

Tél : + 33 1 53 65 68 63

marie-anne.garigue@calyptus.net



Mcphy's offices